

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000640 – AFR 31/005/00AU 304/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## TORTURE

**CÔTE D'IVOIRE** **sergent-chef Souleymane Diomande, surnommé « la Grenade » caporal Vada Bambacaporal Ménassa Bambacaporal Finaly Bakoyokocapitaine Issa Sackosergent Seydou Konecaporal Aboudrahamane Issacaporal Siaka Ouattara au moins 20 autres personnes**

Londres, le 29 septembre 2000

Au moins 28 membres des forces armées ont été arrêtés et sauvagement torturés après qu'une attaque eut été lancée contre la résidence du chef de l'État, le général Robert Gueï, le 18 septembre 2000. D'après les informations recueillies, au moins une de ces personnes est décédée des suites de ces sévices.

La plupart de ces militaires, sinon tous, faisaient partie de la garde présidentielle. Ils ont été arrêtés en tant qu'instigateurs présumés de cette attaque. Les cinq premiers membres des forces armées nommés ci-dessus ont été présentés à la télévision après avoir été interpellés, mais ils sont maintenus en détention au secret depuis lors. Leurs proches ont tenté de les retrouver dans toutes les prisons militaires d'Abidjan mais les autorités ont refusé de leur communiquer la moindre information. Certains de ces cinq soldats, sinon tous, seraient détenus dans l'ancien camp militaire d'Akuedo, désigné sous le nom de « la Poudrière », où est stockée la plus grande partie des armes et des munitions de l'armée ivoirienne.

Le ministre d'État chargé de la Sécurité, Lassana Palenfo, qui a été accusé le 26 septembre d'avoir été impliqué dans l'attaque du 18 septembre et s'est réfugié depuis dans la clandestinité, a déclaré hier sur les ondes de Radio France Internationale (RFI) que tous les soldats arrêtés avaient été torturés et qu'il disposait d'informations selon lesquelles la plupart des personnes qui avaient été emmenées aux fins d'interrogatoire avaient été tuées.

Amnesty International sait de source sûre qu'au moins un des militaires interpellés à la suite de l'attaque est décédé. Des membres de la famille de Sansan Kampiré ont découvert son corps à la morgue du Centre hospitalier universitaire de Treichville, non loin d'Abidjan. Les personnes qui ont vu son cadavre ont indiqué à Amnesty International qu'il était couvert de sang mais qu'elles n'avaient relevé la présence d'aucune blessure par balle.

D'après les informations recueillies, d'autres militaires, parmi lesquels le sergent Seydou Kone, le caporal Aboudrahamane Issa et le caporal Siaka Ouattara, ont été sauvagement torturés à la Maison d'arrêt militaire d'Abidjan (MAMA), où ils sont détenus depuis qu'ils ont été appréhendés au début de la semaine dernière.

D'autres individus arrêtés depuis l'attaque menée contre la résidence du chef de l'État, dont des civils, sont détenus au secret dans les locaux de la gendarmerie d'Agban, non loin d'Abidjan.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le général Robert Gueï s'est emparé du pouvoir à la faveur d'un coup d'État militaire le 24 décembre 1999. Depuis lors ont été commises de nombreuses violations des droits humains, qui sapent les fondements mêmes de l'État de droit.

Des groupes de militaires se considérant au-dessus des lois ont mis en place une justice parallèle, qui a marginalisé les organes judiciaires légaux. Ils ont tué, parfois en public, des délinquants présumés, intimidé et agressé des avocats ainsi que des magistrats, et arrêté et maltraité des journalistes. En mai 2000, Amnesty International a envoyé en Côte d'Ivoire une mission d'enquête dont les membres ont rencontré le général Robert Gueï. Celui-ci a reconnu que certains soldats avaient commis des violations des droits humains. Pour obtenir de plus amples informations, voir le rapport publié par l'Organisation sous le titre *Côte d'Ivoire : Certains militaires se considèrent impunément au-dessus de la loi* (AFR 31/003/00 F, 19 septembre 2000).

**ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre par avion / fax** (en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par la sécurité d'au moins 28 militaires qui ont été arrêtés après l'attaque menée contre la résidence du général Robert Gueï, et qui ont apparemment été soumis à la torture ;
- exhortez les autorités à mettre un terme immédiat aux sévices dont sont victimes ces personnes, et à veiller à ce qu'elles bénéficient de suffisamment d'eau et de nourriture ainsi que des soins requis par leur état de santé ;
- demandez instamment aux autorités de mettre fin à leur détention au secret et de leur permettre d'entrer en contact avec les membres de leurs familles ;
- appelez les autorités à ouvrir immédiatement une enquête exhaustive et indépendante sur ces allégations de torture, à faire pratiquer une autopsie sur le corps de Sansan Kampiré, qui a été découvert par ses proches à la morgue du Centre hospitalier universitaire de Treichville, et à traduire en justice les responsables présumés de ces agissements.

**APPELS À :**

**1) Chef de l'État :**

Son Excellence  
Général Robert Gueï  
La Présidence, Boulevard Clozel  
Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax :** 00 225 20 21 7041

**Formule d'appel :** Monsieur le Président du Comité national de salut public,

**2) Ministre de la Défense :**

Colonel Honoré Douty  
Ministre de la Défense  
Ministère de la Défense  
BP V 11 Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax :** 225 20 21 34 25

**Formule d'appel :** Monsieur le Ministre,

**2) Ministre de l'Intérieur :**

Colonel Mouassi Grena  
Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation  
BP V 121 Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax :** 225 20 32 47 35

**Formule d'appel :** Monsieur le Ministre,

**2) Ministre de la Justice :**

Colonel Major Pacal Konan Yao  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice  
BP V 107 Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax :** 225 20 33 12 59

**Formule d'appel :** Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Ministre des Relations extérieures :**

M. Charles Gomis  
Ministre des Relations extérieures  
BP V 109 Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax :** 225 20 33 17 96

**Chef d'État-major des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) :**

Général Soumaïla Diabagaté  
Ministre de la Défense  
Ministère de la Défense

BP V 11 Abidjan, Côte d'Ivoire

**Directeur général de la Police nationale :**

Colonel Émile Troh Gondoh  
Directeur général de la Police nationale  
BP V 101 Abidjan, Côte d'Ivoire

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Côte d'Ivoire dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 10 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*